



Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

- **Parcelle 12177, lieu-dit « Portions d'Aven », zone industrielle**
 - o Construction d'une usine de séchage de matière organique y compris pose de panneaux solaires photovoltaïques
 - o N° de consultation e-construction : e084affe
- **Parcelle 7100, lieu-dit « Sousmaison », zone résidentielle 0.7**
 - o Installation de 2 palissades et un portail
 - o N° de consultation e-construction : 1ee2528c
- **Parcelle 13471, lieu-dit « Les Prés Cornus », zone résidentielle 0.3**
 - o Destruction d'un cabanon et construction d'une serre de jardin
 - o N° de consultation e-construction : 156173d8
- **Parcelle 13648, lieu-dit « Les Prés Français », zone résidentielle 0.3**
 - o Démolition et reconstruction d'une annexe
 - o N° de consultation e-construction : 026b2abc
- **Parcelle 1034, lieu-dit « Terrauneuf », zone résidentielle 0.3**
 - o Installation d'une pompe à chaleur à la place de la chaudière à gaz existante
 - o N° de consultation e-construction : ed039979
- **Parcelle 13625, lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone résidentielle 0.3**
 - o Pergola bioclimatique / Protection solaire
 - o N° de consultation e-construction : d774bb45
- **Parcelle 356, lieu-dit « Village de Vétroz », zone village et hameaux**
 - o Rénovation de la toiture à l'identique
 - o N° de consultation e-construction : 57c9d41e
- **Parcelle 13538, lieu-dit « Les Prés Cornus », zone résidentielle 0.3**
 - o Installation d'un poêle à bois avec conduit de fumée en toiture
 - o N° de consultation e-construction : a91cf817

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme e-Construction <https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction> ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale ou via la plateforme e-Construction dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

Vétroz, le 11 avril 2025

L'Administration communale

eConstruction-



Dès fin avril 2024, la commune de Vétroz a intégré e-Construction.

Veillez utiliser cette plateforme pour toute nouvelle mise à l'enquête ou dépôt d'observations / oppositions.

<https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>